

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

www.douane.gouv.fr

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 25 mars 2008

Destruction de 3,675 tonnes de résine de cannabis saisies par les douaniers d'Halluin

Le 26 mars prochain, 3,675 tonnes de résine de cannabis seront détruites par la direction régionale des douanes et droits indirects de Lille. La saisie réalisée le 5 février 2008 par les agents de la brigade des douanes d'Halluin représente la plus importante saisie de résine de cannabis réalisée par la douane depuis plus d'un an.

Les douaniers avaient procédé au contrôle d'un ensemble routier immatriculé au Portugal, qui circulait sur l'autoroute A1. Le camion en provenance d'Espagne et à destination des Pays-Bas, transportait des palettes de serviettes en papier, derrière desquelles la drogue était dissimulée.

Les douaniers ont ainsi découvert 110 sacs rectangulaires enveloppés de toile de jute contenant des paquets de résine de cannabis pour un poids total de 3 675 kg. Le chauffeur, un ressortissant portugais seul à bord, a été remis au service de la police judiciaire de Lille. La juridiction interrégionale spécialisée du TGI de Lille a chargé la DIPJ de Lille de l'enquête judiciaire.

La destruction aura lieu le 26 mars à 15 H sur le site du Centre de Valorisation Energétique d'Halluin - route départementale 191, Halluin (sortie autoroute n°17).

Contacts presse :

André Courtecuisse, directeur régional des douanes et droits indirects de Lille :

03 28 36 35 84.

Julien Coudray, bureau de l'information et de la communication : 01 57 53 49 84